



Département des Alpes-de-Haute-Provence
Commune de Barcelonnette
 A.V.A.P.
 Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
Document graphique N°2
 Eléments patrimoniaux remarquables ou d'intérêt

-  Périmètre l'AVAP
-  Villa « mexicaine » remarquable
-  Autre bâtiment d'intérêt patrimonial
-  Villa dite « mexicaine » ou assimilée
-  Maison fermière
-  Maison de ville
-  Parc remarquable
-  numérotation des éléments remarquables tels que répertoriés dans le règlement
-  Monument Historique
-  Cône de vue

Echelle : 0 100m

Approbation
 vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 09/10/2019
 Le Maire
 Pierre MARTIN-CHARPENEL


